

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu, à la suite de la réunion de la CLECT :

Mardi 15 octobre 2024 à 18h00

**Salle Polyvalente
07120 SAMPZON**

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 24 septembre 2024

POLE RESSOURCES

Finances

- Rapport quinquennal sur les attributions de compensation
- Décision modificative N°3 au budget principal 2024
- Règlement financier du préjudice à la suite du cambriolage au siège de la communauté de communes

Moyens Généraux

- Règlement informatique de la communauté de communes

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Urbanisme

- Définition des modalités de concertation de la modification simplifiée du PLU de Vogüé n°3
- Définition des modalités de concertation de la modification simplifiée du PLU de Vogüé n°4
- Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Ruoms

POLE TECHNIQUE

Mobilités

- Règlement pour la location des Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Bâtiments

- Marché de travaux pour la construction de la micro crèche de Pradons
- Bail emphytéotique pour le foncier de la micro crèche de Pradons

Infrastructures

- Marché de réaménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte - tranche N°4 : avenant N°1 de prolongation du délai d'exécution pour les lots 1 et 3

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

